

## **Protocole de peuplement d'un nouveau site dépourvu d'abeilles, exemple de Tetiaroa,**

Afin d'éviter de véhiculer des maladies et d'introduire une abeille bien adaptée à la flore et au microclimat, il est préférable de faire l'état des lieux avant de faire le choix de la race d'abeille.

Dans l'état actuel des connaissances, il est fortement conseillé d'introduire des abeilles provenant que de certaines îles de Polynésie Française. La présence de varroa, *Varroa destructor*, et d'*Aethina tumida*, de loque américaine, *Paenibacillus larvae*, dans les pays limitrophes exige de prendre beaucoup de précautions.

### **Phase 1:**

- Déterminer le lieu où seront prélevés les essaims. Dans l'état actuel de nos connaissances, seule Tubuai est à proscrire à cause de la présence de loque américaine. Dans une moindre mesure, pour l'instant Huahine est à éviter pour des raisons d'agressivité. Toujours concernant Huahine, il faut confirmer l'éradication totale par des analyses PCR de la LA suite au cas de 2011 avant toute expédition de reines ou d'essaims.
- Faire une sélection de ces colonies pour leur qualité de douceur, production miel, répartition des réserves, capacité de stockage du pollen, performance au test hygiénique.
- Effectuer des dépistages varroa sur toutes les colonies donneuses. Prélèvement de couvain pour analyser par PCR la présence ou pas de loque américaine.
- Effectuer des tests hygiéniques (voir protocole au dernier paragraphe).
- Analyses ADN.m. de chaque colonie. A partir des résultats, repérer les colonies ayant une variabilité génétique la plus large possible.

Annexe 6

**Phase 2:**

- La période idéale d'introduction des ruches sur site semble être de septembre à novembre.
- Introduction des premiers paquets d'abeilles sur site.
- Une dizaine de colonies semble être un minimum pour assurer une variabilité génétique assez large, dans la mesure où la surface de l'île le permet. Dans un premier temps 3 ruches au Km<sup>2</sup> permettent la survie des abeilles en fonction du type de flore mellifère et pollinifère.
- La dizaine de paquets d'abeilles doit être introduite sur du matériel neuf. La cire gaufrée doit être de production locale et biologique certifiée après analyses de résidus coumaphos, fluvalinate, amitraz et leurs métabolites)....
- Ces paquets d'abeilles reçoivent un insert Apivar® (amitraz) au moins pendant 24 h ainsi que durant le transport, ou un traitement à l'acide oxalique ou thymol dans le cas d'une production biologique.
- Les reines des paquets doivent voyager dans une cagette indépendante comme dans tous transports de paquets.
- Les abeilles doivent être nourris au sirop de sucre et d'une pâte protéinée jusqu'au stade 6 ou 7 cadres de couvain operculé

Certaines Iles et atolls ont une population endémique d'oiseaux cavernicoles. Il s'agit de la perruche lori nonette *Vini peruviana*, le martin-chasseur des Gambier *Todiramphus gambieri*, le martin chasseur vénéré *Todiramphus veneratu*,... Ces oiseaux peuvent être en compétition avec l'abeille au moment de la nidification. Ce problème peut être enrayé en prenant soin de piéger les essaims vagabonds avec des ruchettes suspendues équipée de phéromones attires essaims. Cette méthode est pratiquée avec succès en Amérique centrale pour piéger l'abeille africanisée.

Il faut prendre en compte que les essaims des ruches installées essaieront inévitablement. Ils peuvent également se réfugier dans les cavités des constructions récentes comme à Tetiaroa (voir photo N° 1), Pour éviter cela, il faudra boucher toutes ces enfractuosités.



Photo N° 1. Tetiaroa, anfractuosité capables d'accueillir un essaim.

Avec une bonne gestion de l'abeille sur les îles, et le contrôle de l'essaimage, l'apiculture reste compatible avec le respect de l'environnement et offre un complément de ressource à la population locale, ou bien la conservation d'une race précise. Avant toute introduction d'abeilles sur une île, atoll ou motu vierge d'abeilles, il est indispensable de faire faire l'inventaire des oiseaux par un ornithologue confirmé, et de prendre les mesures qui s'imposent. L'archipel des Tuamotu est particulièrement concerné par cette question.

Si le projet de Tetiaroa se met en place, il serait bien que le monde apicole local et scientifique soit impliqué. Cet exemple d'introduction qui doit se faire sans précipitation et en respectant toutes les précautions sera riche d'enseignement en vue du peuplement d'autres îles et motus.